

Aouste-sur-Sye, le 30 OCT. 2025

Aux Conseillers Communautaires

Affaire suivie par : Sandrine ECHAUBARD
Service : DGS
sechaubard@cccps.fr - Tél : 04 75 40 03 89

Nos Réf : EzGEDC252403
Objet : Invitation

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Jeudi 6 novembre 2025 à 18h
Au Centre Rural d'Animation à Piégros-la-Clastre

Ordre du jour :

- A. Lecture des décisions prises depuis le Conseil Communautaire du 25 septembre 2025**
- B. Validation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 septembre 2025**
- C. Délibérations**

1. Avis du conseil communautaire sur le projet de révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Drôme ;
2. Rapport d'information à l'autorité concédante 2024 – Concession de service public d'assainissement collectif (traitement) des stations d'épuration de Crest et Saillans ;
3. Présentation du rapport d'activité 2024 du SYTRAD ;
4. Modification de l'intérêt communautaire de la compétence statutaire optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » ;
5. Projet de piste DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) sur les contreforts Nord du massif de Saoû ;
6. Modification du règlement dans le cadre de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprises (AIE) ciblé sur l'Agrotourisme ;
7. Mémoires de territoire – Fixation du tarif de vente du livre
8. Participation à la mission d'accompagnement de la filière viande sur le territoire ;
9. Animation en faveur de la gestion multi-usage des espaces pastoraux ;
10. Participation financière au SCOT ;
11. Solarisation de deux courts de tennis sur la commune de Crest ;
12. BP 3CPS – DM n°4 – DFCI ;
13. Tableau des effectifs des emplois permanents : création et modification d'emplois.

D. Questions diverses

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à un autre délégué communautaire. Pour les délégués communautaires des Communes n'ayant qu'un seul délégué, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à votre suppléant.

Toutefois, quelle que soit la catégorie d'EPCI à fiscalité propre et le nombre de conseillers dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communautaire de donner procuration à un autre membre du Conseil Communautaire par application de l'article L.2121-20 du CGCT.

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

François BROCARD
Président



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aoustes sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• Aoustes sur Sye - Aubenasson - Aurel - Chastel Arnaud
• Crest - Espenel - La Chaudière - Mirabel et Blacons - Piégros
• La Clastre - Rimon et Savel - Saillans - Saint Benoît en Diois
• - Saint Sauveur en Diois - Vercheny